

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 MARS 1844.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Ménétrier, répétiteur de mathématiques.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Ambroise-Auguste-Joseph Ménétrier est né à Merbes-le-Château (Hainaut), le 8 mars 1815, d'un père français et d'une mère belge; il a négligé de faire, dans l'année de sa majorité, la déclaration prescrite par l'art. 9 du Code Civil, de sorte que, quoique né en Belgique, il doit être considéré comme étranger.

Le pétitionnaire a habité Merbes-le-Château depuis sa naissance jusqu'en 1820, et tantôt cette commune et tantôt celle de Jeumont jusqu'en 1830; depuis cette dernière époque, il n'a cessé d'habiter la commune qui l'a vu naître.

Les renseignements recueillis sur sa conduite tant morale que politique, sont des plus satisfaisants; les certificats qu'il a joints à sa demande établissent qu'il a acquis les connaissances nécessaires pour occuper une position honorable dans la société.

Les avis des autorités consultées sont favorables à la demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Le Président,*

**J. MAERTENS.**